ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

L'assemblée régulière du conseil municipal de la Municipalité de Stanbridge East s'est tenue à l'Hôtel de Ville, 12, rue Maple, Stanbridge East, Québec, le lundi 04 avril 2016 à 19h00.

PRÉSENCES

Monsieur le maire, Greg Vaughan, et les conseillers : Ron Stewart, Robert Deschamps, Barbara Bellingham, Robert Young, François Reid et Agnes Wightman, tous formant quorum sous la présidence du maire.

Nicole Blinn, directrice générale est aussi présente.

ABSENCE

Aucune

16-04-01 <u>ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</u>

Il est proposé par le conseiller François Reid appuyé par le conseiller Robert Deschamps, et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, en ajoutant le sujet suivant :

7a) Remboursement taxes d'ordures – 2, rue Depot

PRÉSENTATION CPSC MAIN DANS LA MAIN

Présentation par Mme Isabelle Labrecque, directrice générale, Centre de pédiatrie sociale en communauté Brome Missisquoi- CPSC Main dans la Main. Accompagnement et soutien pour les enfants en situation de vulnérabilité, région de Brome Missisquoi.

16-04-02 <u>PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE</u>

Il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par le conseiller Robert Young, et résolu que le procès-verbal de la dernière assemblée Régulière, tenue le 7 mars 2016, soit adopté.

16-04-03 COMPTES À PAYER

Il est proposé par le conseiller Robert Young, appuyé par le conseiller Ron Stewart, et résolu que les comptes *extraordinaires et les comptes réguliers qui suivent soient payés :

SALAIRES PAYÉS EN AVRIL 2016

Total des salaires : \$ 9 778.23

CHÈQUE FOURNISSEUR NO.

| 1915* | ADMQ | Adhésion-Assurance | 790.69 |
|-------|-------------------|------------------------|----------|
| 1916 | Axion | | 197.01 |
| 1917 | Bauval Tech – Mix | Cold patch | 1 408.44 |
| 1918 | Peter Beaucage | Enlèvement neige –mars | 504.71 |
| 1919 | Bell | | 468.48 |
| 1920 | Bell Mobility | | 5.75 |
| 1921* | Nicole Blinn | Enrg. véhicule lourds | 132.00 |

CHÈQUE FOURNISSEUR NO

| 1922* | Bureau Vétérinaire Bedford | Euthanasie | 40.25 |
|-------|---------------------------------|----------------------------|----------|
| 1923* | CIBC Visa | Essence /pièces sableur | 704.99 |
| 1924 | Coup De Pouce | Biblio | 25.24 |
| 1925 | Distribution Écono Mousse | | 43.58 |
| 1926 | Dépanneur Stanbridge East | F 141 F | 44.26 |
| 1927* | Excavation Giroux Inc. | Embâcles -Furnace Creek | 211.55 |
| 1928* | Fondation Alzheimer Granby | Don - rés n° 15-09-04 | 150.00 |
| 1929* | Gestion Therrien Couture Inc. | Formation | 50.00 |
| 1930 | Hydro – Québec | | 2 800.54 |
| 1931 | Info – Page | S.I. | 167.81 |
| 1932 | Librairie Moderne | Biblio | 78.59 |
| 1933* | Loisirs de Bedford & Région | Quote-part aînés expl. | 264.00 |
| 1935 | P.A.Le Riverain – Bedford | | 27.98 |
| 1936 | Pieces D'Auto St. Jean | S.I. | 29.59 |
| 1937 | Poste Canada | Biblio | 53.67 |
| 1938 | Premier Tech Aqua | | 1 167.48 |
| 1939 | Chauffage P. Gosselin Inc. | | 2 252.20 |
| 1940* | Rainville Automobile | S.I./ inspection / freins | 2 318.00 |
| 1941* | Raymond Chabot Grant | Rapport financier-Recyc | 7 760.81 |
| | Thornton | QcPAERRL | |
| 1942 | R.M. Leduc | Biblio | 178.05 |
| 1943 | Rona Levesque | | 67.56 |
| 1944 | Récupération 2000 inc. | | 5 099.81 |
| 1945 | Staples advantage Canada | | 369.39 |
| 1946* | St.Pierre | Transport / cold patch | 390.91 |
| 1947 | Telus | - | 157.33 |
| 1948 | Univar | | 943.37 |
| 1949* | Stanbridge East Sports | Don-rés. n° 16-04-14 | 50.00 |
| | Association | Concours hippique | |
| 1950 | Receveur générale | Retenu fédéral | 4 088.27 |
| 1951 | Ministre du revenu du QC. | Retenu provincial | 3 841.69 |
| 1952* | Cindy Rhicard& Henri St Pierre | Entente servitude | 500.00 |
| 1953* | Larry Rhicard | Entente servitude | 250.00 |
| 1954 | Nicole Blinn | Petite caisse | 194.20 |
| 1955* | Carley Brown & Laurie Pelletier | Acquisition de terrain | 2000.00 |
| | • | emprise pont chemin | |
| | | Perry rés. n°16-01-17 | |
| 1956* | Ferme Larocque et Frères Inc. | Acquisition de terrain | 3449.62 |
| | | emprise pont chemin | |
| | | Perry rés. n°16-01-17 | |
| 1957* | Nutrimix Ltée. | Acquisition de terrain | 301.81 |
| | | emprise pont chemin | |
| | | Perry rés. n°16-01-17 | |
| 1958* | Fondation BMP | Don- rés. n° 16-04-16 | 1 000.00 |

PÉRIODE DE QUESTIONS

Un citoyen questionne les membres du Conseil.

16-04-04 REMBOURSEMENT – TAXE D'ORDURE, 2 RUE DEPOT

CONSIDÉRANT QUE l'immeuble au 2, rue Depot a été démolie, (date effective le 01-06-2015);

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par la conseillère Barbara Bellingham, et résolu que ce conseil autorise l'ajustement de revenu de taxe d'ordure de l'immeuble sise au 2, rue Depot. Remboursement de 2 unités de taxes d'ordure au montant de 182.00 \$.

16-04-05 <u>MODIFICATION- TAXE VIDANGE DE FOSSE- 4, RUE RIVERSIDE</u>

CONSIDÉRANT QUE l'immeuble au 4, rue Riverside est desservi par une fosse scellé;

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par le conseiller Robert Young, et résolu que ce conseil autorise l'ajustement de revenu de taxe vidange de fosse, de l'immeuble sise au 4, rue Riverside. Révocation de taxes vidange de fosse au montant de 76.00 \$.

16-04-06 <u>MODIFICATION</u>— <u>FRÉQUENCE VIDANGE DE FOSSE- 35, RUE GENDREAU</u>

CONSIDÉRANT QUE l'immeuble au 35, rue Gendreau est desservi par une fosse septique d'eaux grise et une fosse septique scellé;

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par le conseiller François Reid, et résolu que ce conseil autorise l'ajustement de fréquence de vidange de fosse, de l'immeuble sise au 35, rue Gendreau. Vidange aux 4 ans.

16-04-07 <u>DÉROGATION MINEURE N° 16-002 -19 CHEMIN NORTH</u>

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure n° 16-002 déposée

par Philip Baker pour autoriser une marge de recul latéral de 4.2 mètres pour le bâtiment occupé par la boulangerie alors que le minimum requis est de 4,5

mètres;

CONSIDÉRANT QUE la ligne de lot n'est pas perpendiculaire au chemin et

que ce bâtiment a été implanté parallèle au chemin;

CONSIDÉRANT QUE le respect de la marge de recul latérale obligerait le

propriétaire à décaler l'agrandissement par rapport au reste du bâtiment ou à réduire les dimensions de cet

agrandissement;

CONSIDÉRANT QUE la dérogation ne crée aucun préjudice aux immeubles

voisins;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme a recommandé au

conseil municipal que la demande de dérogation

mineure n° 16-002 soit accordée;

CONSIDÉRANT QUE la parole a été donnée à toute personne désirant se faire

entendre;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Robert Young, appuyé par la conseillère Agnes Wightman, et résolu:

➤ d'accepter la demande de dérogation mineure demandée pour le 19 chemin North, et autoriser une marge de recule latérale de 4.2 mètres afin de pouvoir procéder à un agrandissement de 12' x 15' à la boulangerie.

16-04-08 DEMANDE DE PROLONGATION DE DÉLAI- ADOPTION DES RÈGLEMENTS DE CONCORDANCE AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT REVISÉ DEUXIÈME REMPLACEMENT DE LA MRC DE BROME MISSISOUOI

ATTENDU le règlement numéro 02-0315 modifiant le schéma

d'aménagement révisé deuxième remplacement de la MRC Brome Missisquoi pour y intégrer des dispositions afin d'assurer une gestion des eaux de ruissellement et un contrôle

de l'érosion sur son territoire;

ATTENDU QUE ce règlement est entré en vigueur le 26 novembre 2015 et

qu'en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* la municipalité de Stanbridge East bénéficie d'un délai de 6 mois se terminant le 24 mai 2016 pour inclure ces nouvelles

dispositions dans sa réglementation d'urbanisme;

ATTENDU QUE la municipalité de Stanbridge East n'est pas en mesure de

compléter l'exercice de concordance dans le délai imparti par

la Loi;

ATTENDU QU' en vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et

l'urbanisme, une municipalité peut demander une prolongation de délai au ministre des Affaires municipales et

de l'Occupation du territoire;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par le conseiller François Reid et résolu :

➤ QU'une demande soit acheminée à M. Martin Coiteux, Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire afin d'obtenir un délai de six mois pour procéder à l'adoption de tout règlement de concordance au schéma d'aménagement révisé deuxième remplacement de la MRC Brome Missisquoi modifié par le règlement numéro 02-0315.

16-04-09 <u>MANDAT M^E OBORNE SERVITUDE -ANCIEN CHEMIN MITOYEN</u>

Il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par le conseiller Robert Young et résolu :

- ➤ Que le mandat pour la préparation et la publication de la cession des servitudes soit donné à Me Karen Oborne, notaire;
- ➤ Que les frais de notaire pour la cession de ces servitudes soient assumés pour moitié avec la Municipalité de Stanbridge East et que la directrice générale et le maire soient autorisés à signer tout document afin de donner plein effet à ces servitudes.

16-04-10 NOMINATION CHEMIN PRIVÉ

CONSIDÉRANT la présence d'un ancien chemin public mitoyen avec la

municipalité du Canton de Bedford et portant les

numéros de lots 3348 et 3349;

CONSIDÉRANT que cet ancien chemin public sera dorénavant utilisée

comme chemin privé par les propriétaires riverains;

CONSIDÉRANT

que les municipalités de Stanbridge East, et du Canton de Bedford désirent nommer ce chemin en l'honneur de Jacob Scagel qui fut le premier colon à couper du bois pour établir un chemin en direction de Bedford à partir de ce secteur, connu par la suite sous le nom de Riceburg;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyer par le conseiller François Reid et résolu:

- De nommer ce chemin privé « chemin Jacob-Scagel »
- De déposer une demande officielle à la Commission de Toponymie

16-04-11 GAZONS MUNICIPAUX – PETER BEAUCAGE

Il est proposé par la conseillère Agnes Wightman appuyé par la conseillère Barbara Bellingham, et résolu de payer monsieur Peter Beaucage 4,650\$, (6 versements mensuels x 775.00\$) pour l'entretien des gazons municipaux pour la saison 2016.

16-04-12 <u>MANDAT – INGÉNIEUR - POUR LA CONCEPTION DES PLANS, DEVIS</u> ET LA SURVEILLANCE PARTIELLE DU CHANTIER –RÉFECTION CHEMIN RICEBURG-PAVAGE ET PULVÉRISATION

Il est proposé par le conseiller François Reid, appuyé par le conseiller Ron Stewart, et résolu d'accepter la proposition de SM Inc., datée du 10 mars 2016 -N/D F1623800-004 pour le contrat de services professionnels d'ingénierie, dans le cadre des travaux de réfection du chemin Riceburg.

APPEL D'OFFRES - "ABAT-POUSSIÈRE"

Ce conseil autorise la directrice générale à procéder à l'envoi des documents pour l'appel d'offre sur invitation pour la fourniture et l'épandage de 54,000 litres de chlorure de calcium (35% solution ou équivalent).

16-04-13 AUTORISATION DE LA COUPE DES AMÉRIQUES

Il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par la conseillère Agnes Wightman, et résolu de permettre aux participants de la coupe des Amériques à circuler sur la route 202 dans la municipalité de Stanbridge East le 3 juillet 2016.

16-04-14 DON POUR LE 41^e CONCOURS HIPPIQUE

*La conseillère Agnes Wightman déclare son intérêt personnel et se retire de la discussion et le vote de ce point.

Il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par la conseillère Barbara Bellingham, et résolu de faire un don de 50\$ pour le 41^e concours annuel hippique.

16-04-15 <u>APPUI -PLAN D'ACTIONS PÔLE DE BEDFORD</u>

Il est proposé par le conseiller Robert Deschamps, appuyé par le conseiller François Reid, et résolu que ce conseil appuie la demande d'un projet au Pacte Brome Missisquoi pour la réalisation du plan d'actions du Pôle de Bedford (8 municipalités) et contribuera un montant de \$2 296(montant selon RFU).

16-04-16 <u>CONTRIBUTION -FONDATION BMP</u>

Il est proposé par le conseiller François Reid, appuyé par le conseiller Robert Deschamps et résolu que la municipalité fasse un don d'une somme de 1,000 \$ au Fondation BMP.

FESTIVAL ANNUEL DE BATEAUX-DRAGONS DES FESTIFOLIES

Le conseil ne souhaite pas participer cette année.

| LEVÉE DE LA SÉANCE | |
|--------------------------------------|--------------------------|
| L'ordre du jour étant épuisé, la séa | nce est levée à 21 h 00. |
| | |
| Nicole Blinn, directrice générale | Greg Vaughan, maire |